

## Des prairies pérennes pour des zones inondables



L'installation de prairies pérennes en ville peut se faire à divers endroits (parcs urbains, espaces de transition entre ville et campagne, jardins pédagogiques...). Mais également au niveau de zones humides, à l'image de celle installée dans la ZAC de 50 ha à Ostwald, dans la première couronne de l'agglomération de Strasbourg. Comme nous l'expliquent Alix Brignon, chef de projet à la direction de l'urbanisme et des territoires, et Marie-Agnès Leclerc, responsable écologie à la Ville et Eurométropole de Strasbourg : *"cette ancienne gravière était une opportunité foncière pour la ville, à proximité immédiate du centre et desservie par la ligne de tramway. En tant que site référencé dans la trame verte et bleue métropolitaine et zone d'expansion des crues, seuls 15 ha seront urbanisés sur les 50 ha totaux de la ZAC, en privilégiant donc des aménagements légers à dominante naturelle. En partenariat avec diverses associations, dont le Conservatoire des Sites alsaciens (CSa) qui, à terme, sera gestionnaire de ces espaces naturels, mais aussi avec Nungesser Semences, producteur local de semences sauvages, un mélange prairial de type 'rhénane' a été élaboré pour ensemercer 3 ha. Il se compose donc d'espèces autochtones et pour 87% de graminées sauvages et 13 % de fleurs sauvages alsaciennes. Un diagnostic de l'état initial, avec un relevé floristique réalisé par un BET écologie, et les connaissances du CSa nous ont permis d'établir la composition la plus adaptée. A savoir que ces mélanges pérennes ont une préférence pour les sols pauvres : ici, au contraire des chantiers où de la terre végétale fertile est apportée, un décapage de la terre végétale sur 15 cm, redéployée sur d'autres secteurs de la ZAC, a permis d'appauvrir le sol pauvre et de le rendre drainant ! Aussi, il faut être patient : la première année, le résultat visuel n'est pas très parlant, mais on est vite rassuré l'année suivante"*.